



FÉDÉRATION
DES
ORGANISMES
SOCIAUX



Aux bases syndicales UFROS,
Aux membres de la Commission Exécutive UFROS,
Aux membres de la Commission Exécutive Fédérale, de la Commission Financière de Contrôle,
Aux responsables et co-responsables de région,

Montreuil, le 8 octobre 2026

Chers Camarades,

Le Conseil d'Administration de l'Agirc-Arrco se réunira le 14 octobre 2026 pour décider du niveau de la revalorisation annuelle des pensions retraite complémentaire pour les retraités ayant fait tout ou partie de leur carrière dans le privé.

Pour la CGT, il est inacceptable que les retraités subissent une baisse de leur pension, un nouveau recul de leur pouvoir d'achat.

Depuis le 1er novembre 2025, 14 millions de retraités relevant du régime Agirc-Arrco ont subi un gel de leur pension complémentaire du fait exclusif du patronat. Au prétexte que la suspension de la réforme des retraites : « *allait créer une incertitude forte sur l'équilibre à moyen terme de l'Agirc-Arrco* ».

Le MEDEF gère, avec la complicité des autres organisations patronales mais aussi syndicales, les fonds de manière spéculatives et non pas sociale.

Quel intérêt d'avoir des réserves de plus de 115 Milliards d'€ ?

D'autant qu'elles sont le résultat, pour 70 %, de la baisse des retraites et, pour 30 %, de la hausse des cotisations. Ainsi nous pouvons dire que l'organisme, qui gère les retraites complémentaires de près de 14 millions de retraités et les cotisations de 23 millions de salariés, devient un fond d'investissement dans les sociétés du CAC 40 comme TotalEnergy, Renault, Stellantis, Korian, Sanofi, Airbus, Safran ...

Ne laissons pas le patronat, MEDEF en tête, continuer à mener cette politique de baisse volontaire des pensions et imposer une gestion de l'Agirc-Arrco principalement par les réserves comme un fond de pensions.

C'est ensemble que nous pouvons faire bouger les lignes.

Plus que jamais, il est urgent d'agir et de se mobiliser.

C'est la raison pour laquelle la FNPOS CGT et l'UFROS appellent les retraités et les salariés à participer, le 14 octobre prochain : à Paris au rassemblement 12 h place de la Bastille puis manifestation en direction du siège de l'Agirc-Arrco (16 rue Jules César Paris 12ème) et partout aux rassemblements dans les territoires.

[Signez et faites signer la carte pétition de l'UCR-CGT.](#)

Jean-Yves Lehuédé
Secrétaire Général de l'UFROS

Cécile Velasquez
Secrétaire Générale FNPOS

